

POISSONS NOUVEAUX DE CÔTE D'IVOIRE

Par J. DAGET

***Micralestes eburneensis* n. sp.**

64-270 — Holotype, 1 ex. 60 mm de longueur standard et 76 mm de longueur totale, capturé dans le Cavally près Toulépleu, Côte d'Ivoire (DAGET coll., 30-VII-1963).

64-271 — Paratypes, 23 ex. 38-60 mm de longueur standard, même provenance.

Le corps fortement comprimé a sa hauteur comprise 3,3 à 3,75 (3,53) fois¹ dans la longueur standard. La longueur de la tête est comprise 4,15 à 4,3 (4,28) fois dans la longueur standard. La tête est 1,75 à 1,85 (1,85) fois aussi longue que large. Le diamètre de l'œil, supérieur à la longueur du museau, est compris 2,6 à 3 (2,8) fois dans la longueur de la tête et 0,8 à 1 (1) fois dans l'espace interorbitaire. Le maxillaire s'étend jusqu'au dessous du bord antérieur de l'œil. La mâchoire supérieure porte 6 dents externes et 8 dents internes. La mâchoire inférieure porte 8 dents externes et 2 dents internes coniques relativement peu développées. Les dents prémaxillaires de la série interne sont pluricuspidés et simplement comprimées, sans couronne biseauté, non molariformes. On compte 27 à 29 (29) écailles en ligne latérale, 4 1/2 au dessus de la ligne latérale en avant de la dorsale, 3 1/2 au dessous en avant des ventrales et 1 1/2 entre la ligne latérale et le processus axillaire de la ventrale. La ligne latérale est complète. La dorsale comprend 2 rayons simples et généralement 8, parfois 9, rayons branchus, le plus long rayon faisant 0,9 à 1 (0,93) fois la longueur de la tête. L'anal présente 3 rayons simples et 16 à 18 (18) rayons branchus. Le dimorphisme sexuel de la nageoire anale est très accusé. La pectorale fait 0,8 à 0,9 (0,86) fois la longueur de la tête et n'atteint pas la ventrale. Celle-ci est insérée un peu en avant du premier rayon de la dorsale ; sa longueur est comprise 1, 1 à 1,25 (1,2) fois dans celle de la pectorale et elle n'atteint pas l'anal. Le pédicule caudal est 1, 1 à 1,25 (1,25) fois aussi long que haut. La caudale est fourchue, ses lobes étant pointus et égaux. On compte 13-15 branchiospines en bas du premier arc branchial et 8-9 en haut.

D. 11-8-9 A.III-16-18 P. 12-14 V.I-7 Sq. 4 1/2 — 27-29 — 3 1/2

1. Les deux premières valeurs sont les limites de variabilité constatées sur l'ensemble des types, la (ou les) valeur(s) entre parenthèses correspond(ent) à l'holotype (et à l'allotype).

Le corps est argenté, avec une bande longitudinale médiane brillante. Les nageoires sont légèrement teintées de jaune et il existe une petite tache noire à la pointe de la dorsale. En eau formolée apparaissent une bande longitudinale noire un peu renflée et surtout accusée dans la moitié postérieure du corps, ainsi qu'un groupe de mélanophores le long de la partie antérieure de la base de l'anale.

La taille maxima observée est de 60 mm de longueur standard et 76 mm de longueur totale pour l'holotype, un individu femelle. Les mâles sont toujours plus petits, la taille maxima observée étant de 41 mm de longueur standard et 53 mm de longueur totale. De plus, les mâles paraissent être moins nombreux que les femelles car nous en avons capturé seulement 41 mesurant de 39 à 41 mm de longueur standard, contre 20 femelles mesurant de 38 à 60 mm de longueur standard.

Cette espèce n'a été rencontrée que dans le Cavally, près de Toulépleu ; elle rappelle beaucoup *Petersius septentrionalis* par sa coloration, mise à part la pointe noire de la dorsale. Elle se distingue facilement des autres *Micralestes* d'Afrique occidentale par la forme générale du corps et de la tête ainsi que par sa coloration. Elle ne présente en effet ni la teinte rose vif de la caudale caractéristique de *M. acutidens*, ni la teinte rouge carmin de la caudale et de l'adipeuse caractéristique de *M. occidentalis*.

Barbus holasi n. sp.

64-268 — Holotype, 1 ex. 48 mm de longueur standard et 62 mm de longueur totale, capturé dans le Sassandra à Soubré, Côte d'Ivoire (DAGET coll., 10-11-1963).

64-269 — Paratypes, 11 ex. 27-41 mm de longueur standard + 3 ex. disséqués, même provenance.

La hauteur du corps est comprise 3,2 à 3,5 (3,2) fois dans la longueur standard et la longueur de la tête 3,15 à 3,7 (3,7) fois. La tête est 1,6 à 1,7 (1,67) fois aussi longue que large. Le museau est arrondi, proéminent, égal au diamètre de l'œil chez les plus petits exemplaires et excédant légèrement ce diamètre chez les plus grands. La bouche est infère, à lèvres peu développées, l'inférieure étant confinée aux côtés. Il existe deux barbillons de chaque côté ; l'antérieur fait environ 0,35 fois le diamètre de l'œil et le postérieur 0,5 fois ce diamètre. L'œil est latéral, son diamètre est compris 3,35 à 3,85 (3,71) fois dans la longueur de la tête et 1,4 à 1,5 (1,5) fois dans l'espace interorbitaire. La ligne latérale est complète. Les écailles à stries fines, parallèles et nombreuses, sont au nombre de 26 à 27 (26) en ligne latérale, les deux dernières recouvrant la base de la caudale, 4 1/2 au dessus de la ligne latérale en avant de la dorsale, 4 1/2 au-dessous de la ligne latérale en avant de la ventrale, 12 autour du pédicule caudal et 2 entre la ligne latérale et la ventrale. La dorsale à bord supérieur légèrement concave, a 4 rayons simples et généralement 10, rarement 9, rayons branchus ; les deux premiers rayons simples sont rudimentaires, le quatrième n'est pas ossifié ou l'est très faiblement. Le plus long rayon

de la dorsale fait 0,8 à 0,85 (0,85) fois la longueur de la tête. L'anale a 3 rayons simples et 5 branchus. La pectorale fait 0,7 à 0,8 (0,73) fois la longueur de la tête. La ventrale, insérée sous le 3^e ou 4^e rayon branchu de la dorsale, fait 0,6 à 0,7 (0,61) fois la longueur de la tête. Le pédicule caudal est 0,8 à 0,9 (0,86) fois aussi long que haut. La caudale est fourchue, à lobes arrondis. On compte 12 ou 13 branchiospines en bas du premier arc branchial et 3 en haut. Les dents pharyngiennes sont crochues et présentent la disposition habituelle 2-3-5-5-3-2. Nombre de vertèbres sur 3 exemplaires disséqués : 38.

D.IV-9-10 A.III-5 P.16-17 V.I-6 Sq. 4 1/2 — 26-27 — 4 1/2

La coloration est grisâtre sur le dos et le haut des flancs, blanchâtre sur le ventre. Les très jeunes exemplaires ont les flancs tachetés de noir. Taille maxima observée : 48 mm de longueur standard et 62 mm de longueur totale.

Ces *Barbus* diffèrent très peu de *B. barryi* Daget 1962, décrit du bassin du Konkouré en Guinée. Cependant les branchiospines sont moins nombreuses, 12-13 + 3 au lieu de 15-16 + 5-6, ce qui nous paraît être un bon caractère distinctif. En effet, chez les *Barbus* du groupe auquel appartiennent les espèces en question, les variations individuelles du nombre des branchiospines sont toujours peu importantes. L'espèce est dédiée à M. Bohumil HOLAS, Directeur du Centre des Sciences Humaines à Abidjan.

***Aplocheilichthys rancureli* n. sp.**

- 64-274 — Holotype, 1 ex. mâle 29 mm de longueur standard et 38 mm de longueur totale, capturé dans le ruisseau du Banco, près d'Abidjan, Côte d'Ivoire (DAGET coll. 31-I-1963).
- 64-275 — Allotype, 1 ex. femelle 29 mm de longueur standard et 38 mm de longueur totale, même provenance.
- 64-276 — Paratypes, 4 ex. 25-28 mm de longueur standard, même provenance.
- 64-277 — Paratypes, 14 ex. 13-27 mm de longueur standard, capturés dans un affluent de la Mé, près Azaguié, Côte d'Ivoire (ARNOULT-DAGET, coll. 19-VIII-1963).
- 64-278 — Paratypes, 7 ex. 16-18 mm de longueur standard, capturés dans un affluent de la Bia, Côte d'Ivoire (DAGET coll., 3-II-1963).
- 64-279 — Paratypes, 2 ex. 20-21 mm de longueur standard, capturés dans un affluent du Boubo près Divo, Côte d'Ivoire (DAGET coll., 8-II-1963).
- 64-280 — Paratypes, 7 ex. 13-22 mm de longueur standard, capturés dans un affluent du Komoé, entre Bassam et Bonoua, Côte d'Ivoire (DAGET coll., 2-II-1963).

64-281 — Paratypes, 29 ex. 15-19 mm de longueur standard + 50 ex. disséqués, capturés dans le canal de Kouvé, lagune Ebrié, Côte d'Ivoire (RANCUREL coll., 15-VI-1955).

Le corps est relativement allongé, sa hauteur étant comprise 4,4 à 5,1 (4,65-5,05) fois dans la longueur standard. La longueur de la tête est comprise 3,8 à 4,3 (3,87-4,14) fois dans la longueur standard. La tête est 1,7 à 1,9 (1,88-1,75) fois aussi longue que large. La bouche est tournée vers le haut, la mâchoire inférieure proéminente, le museau plus court que le diamètre de l'œil. Ce dernier est compris 2,3 à 2,75 (2,72-2,54) fois dans la longueur de la tête et 0,9 à 1,1 fois dans l'espace interorbitaire. On compte 27 à 29 (29) écailles en ligne longitudinale, à partir de la tête, la dernière recouvrant la base de la caudale, et 16 autour du corps en avant des ventrales. La dorsale a 6 à 8 (7-7) rayons ; elle débute au dessus du 8^e rayon de l'anale environ. L'anale a 11 à 15 (13-13) rayons. La pectorale n'a que 9 ou 10 rayons. Le pédicule caudal est 1,5 à 1,8 (1,60-1,78) fois aussi long que haut. La caudale arrondie est plus longue que la tête. On compte 9 ou 10 branchiospines en bas du premier arc branchial et le nombre de vertèbres varie de 26 à 29.

D.6-8 A.11-15 P.9-10 V.6 Sq. 27-29

La coloration générale est grisâtre avec, sur le vivant, des reflets bleu nacré très brillants. En eau formolée, on voit apparaître une ligne longitudinale noire très nette, au milieu du flanc, partant du dessus de la pectorale et allant jusqu'à l'extrémité du pédicule caudal. Une autre ligne longitudinale noire, moins accusée que la précédente, court le long du ventre, jusqu'à la caudale, en passant au dessus de l'insertion de la ventrale et en longeant la base de l'anale. Quelques mélanophores sont groupés sur le dos ainsi qu'entre les deux lignes noires sus-mentionnées, en arrière de l'insertion de la pectorale ; cette dernière plage sombre, plus ou moins petite suivant les individus, diminue de hauteur et d'intensité vers l'arrière et n'intéresse en général que la région abdominale.

Le dimorphisme sexuel est très accusé. Chez les femelles, la dorsale et l'anale sont arrondies et le plus long rayon de la nageoire fait de 0,65 à 0,7 fois la longueur de la tête ; les ventrales sont courtes et n'atteignent pas l'anale. Chez les mâles, dorsale et anale sont prolongées, atteignant rabattues l'origine de la caudale et le plus long rayon de la nageoire fait 0,9 à 0,95 fois la longueur de la tête ; les ventrales sont également prolongées, légèrement filamenteuses et leur pointe atteint ou même dépasse l'origine de l'anale. Les nageoires impaires sont tachetées de sombre. Les deux sexes semblent atteindre la même taille, les maxima observés pour l'holotype et l'allotype étant de 29 mm de longueur standard et 38 mm de longueur totale. Parmi les exemplaires disséqués provenant du canal de Kouvé, lagune Ebrié, des femelles de 16 mm de longueur standard ont été trouvées porteuses d'œufs mûrs. Sur les 50 exemplaires, les nombres de vertèbres étaient 26(1)27 (17)-28(30)-29(2), ce qui donne une moyenne vertébrale de $27,66 \pm 0,17$. Les nombres de rayons observés aux nageoires dorsale et anale étaient les suivants :

		Dorsale			Anale				
		6	7	8	11	12	13	14	15
Fréquences	{ canal de Kouvé.	6	64	9	1	30	41	7	
	{ affluent de la Bia.	5	2			4	3		
	{ autres provenances.	1	27	1		1	17	9	2

En Côte d'Ivoire, cette nouvelle espèce d'*Aplocheilichthys* n'a été rencontrée que dans le Sud du territoire, dans les cours d'eau de la zone forestière et dans la lagune Ebrié. Elle est dédiée à M. P. RANCUREL, Directeur du Centre de Recherches océanographiques, à Abidjan.

Tilapia tournieri n. sp.

64-272 — Holotype, 1 ex. 112 mm de longueur standard et 147 mm de longueur totale, capturé dans le Cavally, près de Toulépleu, Côte d'Ivoire (DAGET coll. 30-VII-1963).

64-273 — Paratypes, 8 ex. 35-89 mm de longueur standard, même provenance.

La hauteur du corps est comprise de 1,85 fois chez les adultes (1,86) à 2,25 fois chez les jeunes, dans la longueur standard. La longueur de la tête est comprise 2,5 à 2,95 (2,95) fois dans la longueur standard. La tête est 1,55 à 1,8 (1,56) fois aussi longue que large. Le profil supérieur est à peu près droit. Le museau est légèrement plus court que le diamètre de l'œil chez les jeunes et fait 1,45 fois ce diamètre chez l'holotype. Les dents externes bicuspides sont grêles et les dents internes tricuspides sont disposées sur deux rangées. Le pharyngien inférieur a la pointe antérieure plus longue que la partie dentée, laquelle est garnie de dents grêles, serrées, unicuspidées, à pointe arrondie et un peu recourbée vers l'arrière. Le diamètre de l'œil est compris 3 à 4,25 (4,21) fois dans la longueur de la tête et 0,9 à 1,7 (1,67) fois dans l'espace interorbitaire. Les écailles cycloïdes sont au nombre de 28 en ligne longitudinale, les deux dernières recouvrant la base de la caudale, 3 ou 3 1/2 entre la ligne latérale supérieure et le début de la dorsale, 10 1/2 ou 11 1/2 au dessous de cette ligne latérale et 2 entre les deux lignes latérales. La ligne latérale supérieure perce 20 à 22 écailles et l'inférieure 10 à 14 (21 et 12). La dorsale comprend 15 ou 16 (1 individu sur 9) épines croissantes jusqu'à la dernière qui fait 0,5 à 0,55 fois la longueur de la tête et 13 ou 14 rayons mous (XV-14). Le plus long rayon de la dorsale molle atteint presque la longueur de la tête chez l'holotype. L'anale a 3 épines et 10 ou 11 rayons mous (III-11). La pectorale pointue fait de 1 à 1,4 (1,37) fois la longueur de la tête. La ventrale légèrement filamenteuse fait de 0,75 à 1 (0,95) fois la longueur de la tête. Le pédicule caudal est 0,5 à 0,7 (0,5) fois aussi long que haut. La caudale est faiblement

émarginée. On compte 18 ou 19 branchiospines en bas du premier arc branchial et 5 ou 5 en haut.

D.XV-XVI-13-14 A. 111-10-11 P.11
V.1-5 Sq. 3-3 1/2 — 28 — 10 1/2 — 11 1/2

Les flancs portent d'étroites bandes verticales sombres et, sur les parties molles des nageoires dorsale et anale, des taches sombres forment des lignes sinueuses. La caudale est rayée verticalement de sombre.

Par son pharyngien cette espèce rappelle *T. galilaea* et les autres formes du même groupe. Elle possède un corps court et élevé et des nombres d'épines et de rayons mous aux nageoires dorsale et anale qui la rapprochent également des *T. galilaea* des zones soudaniennes. Mais le nombre de branchiospines est moins élevé et l'ornementation de la caudale bien différente.

L'espèce, qui appartient évidemment au sous-genre *Sarotherodon*, est dédiée à M. J.-L. TOURNIER, Directeur de la Recherche scientifique en Côte d'Ivoire.

Laboratoire de Zoologie (Reptiles et Poissons) du Muséum.